



Comité d'orientation pour l'emploi
29 septembre 2011

Intervention de Monsieur Jean-Claude Gaudin, Sénateur Maire de Marseille

Mesdames et messieurs, chers amis, je suis très heureux, avec Jacques Rocca Serra, de vous accueillir ici à Marseille dans l'hémicycle du conseil municipal Villeneuve-Bargemon. Très heureux d'accueillir les personnalités parisiennes qui représentent nos ministères, et surtout vous toutes et vous tous, qui êtes venus en très grand nombre ce matin. Pour Jacques Rocca Serra et moi-même, c'est un moment de joie et un encouragement.

C'est un plaisir de vous accueillir pour l'installation du Comité d'orientation pour l'emploi, créé dans le cadre de la Maison de l'emploi de Marseille. Et je tiens encore une fois à remercier tout particulièrement l'adjoint compétent, monsieur Jacques Rocca Serra, en sa qualité de président de la Maison de l'emploi, et son équipe, pour le travail préparatoire qui a permis la mise en place de ce comité.

En 1995, lorsque j'ai constaté que le nombre de demandeurs d'emploi représentait plus de 20 % de la population active, nous avons engagé, avec mes collègues du conseil municipal et de ma majorité, notre ville dans une politique volontariste de promotion de l'emploi qui va bien au-delà des compétences traditionnelles de la Collectivité, parce que nous devons juguler le chômage, nous devons œuvrer sans relâche, et ne pas nous abriter derrière d'éventuelles limites de compétences.

Le lancement de l'opération Euroméditerranée, qui n'était alors qu'à l'état de projet, la création des zones franches urbaines... A propos des zones franches urbaines, je le dis à nos visiteurs de Paris aujourd'hui, j'ai déjà dit au gouvernement, à monsieur le Premier ministre, que je souhaitais qu'on ne touche pas aux zones franches. Quand quelque chose va bien dans ce pays, ce n'est pas la peine qu'on se travaille les esprits pour savoir comment apporter des changements. J'en ai fait quarante-quatre dans le pays. Elles ont fonctionné là où les élus locaux ont été capables de les faire fonctionner. Nous avons mis la Corse entièrement en zone franche. C'est le seul endroit où ça n'a pas marché. Ils n'en ont pas voulu. Ils n'ont même pas voulu des avantages fiscaux qu'effectivement nous accordions à celles et ceux qui créaient, qui développaient, qui avaient le courage de s'engager. C'est ahurissant, mais c'est comme ça.

Ici, la zone franche a fort bien fonctionné. Mon seul regret, c'est de ne pas l'avoir faite plus grande. Cette zone franche à Marseille a été un vrai succès, au point que le gouvernement nous en a exceptionnellement donné une deuxième.

Après nous avons eu le lancement de l'opération Euroméditerranée. Ça a mis beaucoup de temps à démarrer, mais aujourd'hui c'est un vrai succès. Cela a provoqué aussi un développement du tourisme, de l'économie de la connaissance, l'amélioration de notre attractivité en général, ce qui a permis de faire baisser significativement le chômage à Marseille.

Nous avons accompagné ces mesures par la mise en œuvre successive de trois plans Marseille-Emploi, auxquels la plupart de vos structures a participé. Le premier a permis de créer un environnement propice à l'amélioration de l'emploi et au développement du partenariat. Il a conduit à la création de structures comme la Mission locale ou l'Ecole de la deuxième chance, qui



Comité d'orientation pour l'emploi
29 septembre 2011

Intervention de Monsieur Jean-Claude Gaudin, Sénateur Maire de Marseille

aujourd'hui ont fait leurs preuves. Dans le deuxième, nous nous sommes lancés dans des actions de proximité et dans le soutien de filières en expansion. C'est lors de sa mise en œuvre que la Cité des métiers et la Maison de l'emploi sont venues compléter le dispositif de lutte pour le plein emploi. Avec le troisième plan, 2009-2014, nous avons décidé de nous engager fortement pour permettre à nos entreprises et aux marseillais de mieux passer le cap de la crise. Nous avons déterminé sept axes prioritaires pour accompagner le développement de Marseille et sa transformation, en anticipant les mutations économiques et en répondant aux besoins en emplois dans les secteurs moteurs de notre économie, économie résidentielle, tourisme, économie de la connaissance.

La crise est aujourd'hui mondiale, chacun le sait. Nous la subissons tous. Le chômage progresse. Mais il s'accroît moins fortement à Marseille, par rapport à l'ensemble de la région – 4,7 contre 6,7, pour être très précis.

Cette tendance s'accompagne d'une autre donnée, qui permet d'être raisonnablement optimiste. L'évolution démographique de notre métropole phocéenne est positive. Depuis 1999, on peut ainsi estimer à 6 000 le nombre d'habitants supplémentaires qui viennent chaque année s'installer à Marseille.

Enfin, et c'est également une autre bonne nouvelle, il est aussi permis de constater que sur la période 1999-2008, la progression du nombre total d'emplois créés à Marseille a été de +14 %, supérieure à la moyenne nationale qui était de +12,4 %.

Ces analyses comparées au plan local et national nous apportent donc un éclairage intéressant quant aux retombées positives de la politique municipale menée jusqu'ici.

Mais si Marseille a mieux résisté, c'est parce que nous avons engagé notre métropole, dès notre premier mandat, dans une politique de grands travaux, d'accueil de grands événements, et dans une politique de promotion de l'emploi qui s'inscrit dans une démarche partenariale. La Ville n'entend pas se substituer aux institutions compétentes en ce domaine, au contraire, elle entend travailler efficacement avec elles pour lutter contre le chômage. Avec les services de l'Etat, mais aussi avec les autres collectivités territoriales – même si ce n'est pas facile compte tenu des turpitudes que traverse le Conseil général – et enfin avec les acteurs économiques de notre territoire, en particulier les chambres consulaires et les groupements professionnels, nous souhaitons préserver les emplois des Marseillais et accroître l'offre. L'aboutissement de ce partenariat a été, me semble-t-il, la création de la Maison de l'emploi en 2007, que j'évoquais à l'instant.

Aujourd'hui il apparaît nécessaire de compléter ce dispositif avec un outil opérationnel. C'est pourquoi la création d'une structure stratégique, ici encore dans un cadre partenarial le plus large possible, a paru nécessaire. Il s'agit avec ce nouvel outil de définir, de mettre en œuvre, de coordonner et d'évaluer de façon concertée et efficiente l'ensemble des politiques publiques pour l'emploi et le bassin de Marseille. Avec le nouveau cahier des charges construit par l'Etat, la



Comité d'orientation pour l'emploi
29 septembre 2011

Intervention de Monsieur Jean-Claude Gaudin, Sénateur Maire de Marseille

Maison de l'emploi de Marseille devient donc le lieu naturel d'installation du Comité d'orientation pour l'emploi. Le travail à mener est important, et je fais totalement confiance à ce nouveau comité, à la Maison de l'emploi, ainsi qu'à son président, Jacques Rocca Serra, pour mener à bien cette nouvelle mission importante pour le devenir de Marseille et pour sa population.

Dans cette ville, des rendez-vous précis sont organisés. Il y aura le sixième Forum mondial de l'eau, qui va être quelque chose de très important dès le début de l'année. Puis nous aurons Marseille-Provence capitale de la Culture en 2013. Nous réalisons, je crois, des bâtiments assez spectaculaires, que ce soit la rénovation du Château de ma mère de Marcel Pagnol, que ce soit le Silo, où hier soir, paraît-il, il y a eu un grand spectacle et où les gens, d'après ce que j'ai lu ce matin, disent que le Silo est une belle réussite. Nous continuons avec le Palais Longchamp, avec le Château Borély, nous continuons pour faire de Marseille une capitale de la culture avec une réussite totale.

Là, les collectivités territoriales nous aident, et chaque fois qu'une collectivité territoriale nous aide, nous disons merci, je n'ai aucun scrupule pour cela. C'est quelquefois difficile de parler, compte tenu de l'évolution politique, mais néanmoins, chaque fois qu'on peut se mettre d'accord, on le fait.

Voilà quelques compléments que je voulais ajouter ce matin, puisque j'ai l'honneur de m'exprimer devant vous, pour vous dire : Marseille mérite mieux que des reportages de télévision sans arrêt désagréables. Ici il y a des gens qui travaillent, il y a des gens qui ont du courage, il y a des gens qui s'engagent. Et puis il y a aussi ce qui peut arriver dans la deuxième ville de France avec 860 000 habitants. Mais nous nous efforçons de respecter les règles et les lois de la République et, me semble-t-il, c'est déjà pas si mal que ça.

Voilà quelques commentaires supplémentaires que je me suis permis d'ajouter devant vous ce matin.